



Comptabilité Générale I Pr. Mohammed RAJAA TD 2

Exercice 1 :

Le 1^{er} Janvier 2010, Mr. SALMI a décidé de créer une SARL à associé unique pour la commercialisation des produits sanitaires et électriques. Pour cela, il a apporté un capital personnel de 1.500.000 DH et a emprunté à long terme une somme de 900.000DH, cet argent a été utilisé pour l'acquisition des éléments suivants :

- Un local.....700.000DH
- Divers mobiliers de bureau.....35.000DH
- Un matériel de transport200.000DH
- Un micro-ordinateur.....80.000DH
- Des marchandises pour.....80.000DH réglé 70% au comptant par chèque bancaire et le reste à crédit.
- Le reste de l'avoir est déposé pour 70% en banque et 30% en caisse.

TRAVAIL A FAIRE :

- Déterminer L'avoir

Exercice 2 :

La société AMMARI a effectué pendant le mois de juin 2012, les opérations suivantes :

- Le 02/06, achat de marchandises à crédit 45.000, 20% DH, facture N° 143.
- Le 04/06, vente de marchandises en espèce 80.000 DH, 20% Facture N° 32
- 15/06, achat de marchandises 40.000 DH, TVA 20% ; facture N° 142. réglées comme suit :
 - 25% à crédit
 - 50% par chèque bancaire N° B522
 - 25% en espèce.
- Paiement d'une partie de la dette fournisseur 12.500 DH par chèque bancaire N° B521.
- Retrait de la banque une somme de 55.000 DH pour alimenter la caisse, chèque N° Z305.

Exercice 3 :

Le bilan de l'entreprise ORION B se présente, au 10-06-2007, comme suit (en DH) :

Actif	Montant	Passif	Montant
Mobilier de bureau	24 000	Capital personnel	500 000
Matériel de bureau	210 000		
Stocks de m / ses	236 000	fournisseurs	90 000
Clients	70 000		
Caisses	50 000		
Total Actif	590 000	Total Passif	590 000

Au cours de la deuxième moitié du mois de juillet 2011, l'entreprise a réalisé les opérations suivantes :

- Le 19/07, Achat à crédit de 20.000 DH de marchandises TVA20% ;
- Le 23/07, Vente en espèce, pièce de caisse N° A32, 15.000 DH de marchandises TVA 20%.
- Le 25/07, Reçu d'un client le montant de sa créance pour 30.000 DH en espèces, pièce de caisse N° A33.
- Le 26/07, Vente par chèque bancaire N° 59, 10.000 DH de marchandises TVA 20%.
- Le 28/07, Achat de matières premières à 165.000 DH, Facture N° 32, règlement 50% à crédit et 50% par chèque bancaire N° B522.

Exercice 4 :

Une entreprise commerciale a réalisé les opérations de charges et produits suivantes au 31-12-2011 :

- Le 15-04-2011, Paiement en espèces des frais de téléphone 600 DH ; pièce de caisse n° 5.
- Le 15-04-2011, Réglé en espèces de frais de transport 300 DH ; pièce de caisse n° 6.
- Le 10-06-2011, Règlement en espèce, pièce de caisse n° 7.
 - Honoraire d'avocat : 5.000 DH
 - De la facture d'eau, 3.000 DH
 - Garagiste 500 DH
 - Timbres Fiscaux 900 DH
- Le 12-06-2011, Réglé par chèque bancaire le salaire des employés 20.000 DH, Chèque N° 345
- Le 15-07-2011, Paiement des charges d'intérêts par chèque bancaire 2.500 DH, Chèque N° 346
- Le 20-07-2011, reçu des subventions, 3.000 DH, par chèque bancaire. Chèque N° 203
- Paiement en espèces des frais de téléphone, 550 DH